

Le PDG de Container Centralen mis à l'épreuve sur la technologie RFID



La date à laquelle la technologie RFID va être appliquée dans la filière horticole européenne approche, et cela attire de manière croissante l'attention du secteur. Cela provoque également la préoccupation de certains acteurs, et de plus en plus de questions sont soulevées pour savoir pourquoi Container Centralen (CC) met en œuvre la technologie RFID sur le CC Container.

Nous avons mis sur la sellette Tonny Vangsgaard Gravesen (TVG), le PDG de CC, et lui avons posé certaines des questions les plus fréquentes et les plus critiques des utilisateurs du CC Container.

Un système partagé

Certains clients du CC Container ont du mal à voir les avantages que la mise en œuvre de la technologie RFID sur les CC Container leur permettra d'obtenir. N'est-ce pas principalement pour son propre avantage que CC fait cela ?

TVG : Nous ne faisons pas ça pour le compte de CC mais pour celui du CC Pool System, et donc pour *tous* les utilisateurs. La grande majorité des CC Container sont en « location longue durée », ce qui signifie que les clients ont réalisé un investissement significatif dans le système partagé, et l'on ne parle pas ici de sommes modiques. Chaque CC Container représente une valeur d'env. 70 €, donnant au pool entier une valeur d'env. 250 millions d'Euros ! Nous voulons et nous devons protéger cet investissement. Nous le ferons encore mieux avec la technologie RFID.

N'est-ce pas inhabituel qu'une entreprise réalise une opération d'une telle envergure au bénéfice du marché ?

TVG : C'est le cas, en effet. Cependant, vous devez garder à l'esprit qu'en fait la société CC a été fondée par nos clients, et qu'elle est également la propriété de ces derniers. Nous existons simplement dans le but d'être une solution pour l'ensemble de la filière en fournissant des normes au sein du transport et du commerce, et ceci est toujours notre objectif principal. Bien que ce ne soit pas quelque chose auquel nous pensons tous les jours, c'est en fait un concept vraiment fantastique que les fondateurs du système ont créé. C'est aussi la raison pour laquelle, il est devenu la norme reconnue dans le transport de plantes en Europe. Il rencontre même du succès en dehors de l'Europe, CC étant aujourd'hui actif aux États-Unis, en Amérique centrale et en Asie. Le succès que le CC Pool System a connu est basé sur des économies de coûts significatives auxquelles l'intégralité de notre industrie est parvenue au fil des ans en appliquant un système standard entretenu et développé continuellement.

Mais pourquoi investir dans la technologie RFID au sein du CC Pool System ?

Le projet RFID est un développement sur le long terme du CC Pool System. C'est un projet conjointement développé dans la filière, avec quelques-unes des organisations les plus importantes des Pays-Bas, d'Allemagne et du Danemark qui le soutiennent et qui y participent. Le succès de la mise en œuvre de ce projet industriel conjoint est ainsi assuré par 5 partenaires qui sont FloraHolland, Landgard, GASA Group, VGB et CC. Après 5 années de développement et d'essais, nous sommes prêts à en réaliser le lancement. Nous étions en fait prêts pour le lancement le 1er février 2010 qui était notre date butoir. Cependant, le



Container Centralen, 25 février 2010

marché ayant fortement demandé à disposer de plus de temps pour se préparer, nous avons décidé de différer la date de lancement à celle du 1^{er} novembre 2010. Mais il est sûr que nous ne reporterons pas une nouvelle fois cette date, donc la mise en œuvre *aura bel et bien lieu* le 1^{er} novembre 2010.

Des clients loyaux payant pour les petits profiteurs

La filière partage également cet investissement ... Mais au final ce sont seulement les clients qui vont payer la note. N'est-ce pas cela ?

TVG : C'est la 5^{ème} fois que nous mettons à jour et que nous remplaçons les marquages d'identification sur le CC Container. À chaque fois, l'investissement a été rentabilisé au bout de seulement quelques mois, et nous avons par conséquent été en mesure de diminuer la cotisation annuelle au pool comprenant les réparations et l'entretien. L'investissement est donc en réalité vite rentabilisé, et permet même de générer un bénéfice, ce qui profite aux clients loyaux.

Comment le bénéfice est-il généré ?

TVG : Aujourd'hui, nous disposons d'env. 3,5 millions de CC Container sous contrat dans le CC Pool System répartis entre 21.000 clients. Il est très surprenant de réaliser que des clients loyaux ont maintenant soutenu pendant 30 ans le pool system partagé, et que ceux-ci n'ont jamais pensé à abuser du système pour leur propre bénéfice. Mais exactement comme dans d'autres domaines de la vie, il y a quelques « brebis galeuses » exploitant le système au détriment du plus grand nombre. Des « parasites » font entrer de faux CC Container dans le pool et obtiennent ainsi une « franchise » au détriment des clients loyaux.

Personne ne connaît le nombre exact de faux chariots, mais nous présumons qu'il existe environ 1 million de faux chariots dans le système, ce qui signifie que les clients payent jusqu'à 1/3 de trop dans la cotisation annuelle au pool, car ils doivent également payer pour les chariots illégaux. Ces « parasites » vont désormais être exclus du pool, ce qui signifie que chaque membre ayant rejoint le système va lui aussi payer sa part du CC Pool System partagé.

Baisse de prix à venir

La cotisation annuelle va-t-elle être réduite après le 1^{er} novembre 2010 ?

TVG : Comme je l'ai mentionné précédemment, cela prend seulement quelques mois de rentabiliser l'investissement, et si l'opération de marquage commence à générer un bénéfice, la cotisation annuelle du pool diminuera de manière proportionnelle. Plus les clients soutiendront le CC Pool System et scanneront les étiquettes RFID, plus nous pourrons rapidement fermer le pool et exclure les parasites (et plus nous pourrons rapidement ressentir les économies sur les coûts). À l'heure actuelle, il semble improbable que la cotisation au pool CC Container augmente en 2011. Au contraire, nous allons devoir attendre et voir avec quelle rapidité une baisse de prix pourrait intervenir.

Vous mentionnez que les utilisateurs doivent scanner les étiquettes RFID. Cela signifie donc qu'ils doivent investir dans un scanner et qu'ils doivent ensuite passer du temps supplémentaire à scanner. N'est-ce donc pas étrange que les utilisateurs craignent que cela leur coûte de l'argent et que cela leur prenne davantage de temps ?

TVG : Si vous voulez être sûrs d'éviter de recevoir de faux chariots, vous devez faire l'acquisition d'un scanner. Sinon, vous courez un risque du même ordre que celui de recevoir de la fausse monnaie si vous ne contrôlez pas cette dernière. Ils n'ont aucune valeur et seront refusés lorsque vous essaierez de les faire passer dans le CC Pool System. Vous pouvez conclure un arrangement avec votre transporteur pour vous assurer qu'il scanne les chariots et qu'il ne vous livre que des « vrais » chariots. De nombreux transporteurs utilisent déjà la technologie RFID dans leurs activités quotidiennes.

En fait, ce n'est pas quelque chose de nouveau de devoir contrôler l'authenticité des chariots : vous êtes aujourd'hui également responsable de cela en contrôlant s'ils ont la plaque métallique et le cadenas noir en vigueur. Avec le RFID, vous avez seulement une méthode supplémentaire de vérification de l'authenticité. Les règles du CC Pool System restent les mêmes.



Comparé à l'investissement que la filière a déjà réalisé dans les CC Container, c'est-à-dire 250 millions d'Euros, le coût des scanners manuels pour protéger cet investissement est très modeste. En même temps, c'est la garantie pour la filière que les clients loyaux ne paient pas l'addition pour les parasites.

En ce qui concerne le temps passé à scanner, c'est comme beaucoup de nouvelles procédures, on s'y habitue très vite et les opérations se font alors rapidement. Si vous choisissez simultanément d'intégrer l'information scannée à votre système logistique, vous pourrez réaliser des économies dans le temps affecté aux tâches administratives. Nous sommes bien entendu ravis de conseiller nos clients sur les meilleurs moyens de tirer avantage des bénéfices que la technologie RFID représente.

Avantages pour tous

De quels avantages les utilisateurs vont pouvoir bénéficier avec le RFID ?

TVG : En intégrant la technologie RFID, vous avez la possibilité d'enregistrer automatiquement les chariots entrant et sortant, de configurer une fonctionnalité de suivi et de traçabilité « Track & Trace » et bien plus encore. De plus, en ajoutant les informations sur le contenu du CC Container et l'information sur l'étiquette RFID, la RFID peut être utilisée pour le contrôle automatique des commandes.

Il est également important de noter que toujours plus de détaillants exigent l'étiquetage RFID des articles de transport. En utilisant les CC Container, vous vous assurez de cette façon de ne pas courir le risque d'être exclu en tant que fournisseur, uniquement parce qu'il est trop coûteux de mettre en place votre propre solution RFID. La conclusion logique pour le CC Pool system est par conséquent de mettre en œuvre des étiquettes RFID communes et reconnues au niveau international. Les CC Container seront donc déjà étiquetés pour le 1^{er} novembre 2010.

Si vous ne souhaitez pas intégrer la technologie RFID à votre système logistique et ainsi appliquer directement la technologie RFID, j'imagine qu'il n'y a donc pas d'avantages ?

TVG : Si : il y a malgré tout des avantages significatifs. D'abord, vous évitez que la cotisation annuelle au pool devienne incontrôlable et au lieu de cela vous contribuez à la réduire au fil du temps. Deuxièmement, les fausses copies de chariots de qualité inférieure présentant le risque de coûter des heures de main d'œuvre, suite à de la manutention et voire même des problèmes d'effondrement, seront écartées. Troisièmement, les utilisateurs ont été protégés contre les futures exigences du marché. En effet, sans l'étiquetage RFID de leurs livraisons, ils auraient été exclus en tant que fournisseurs.

À côté de ces avantages directs de la mise en place de la technologie RFID, il y a également un ensemble d'avantages indirects. Malgré le fait que le CC Container soit unique et qu'il remplisse bien son rôle, nous avons toujours des projets de développement en cours. Cependant, nous retardons le lancement de ces derniers tant que le pool ne sera pas fermé. Par exemple, nous avons un projet pilote en cours faisant intervenir de nouvelles roues moins bruyantes, des étagères fabriquées avec un nouveau matériau plus léger également moins bruyant et conçues pour des processus automatisés, le tout pour bénéficier de meilleures conditions de travail. Nous attendons avec impatience de pouvoir offrir ces améliorations à tous les clients, lorsque le pool aura été fermé en excluant les copies de mauvaise qualité. Tous les utilisateurs de CC Container bénéficieront de ces améliorations, qu'ils souhaitent tirer avantage ou non de la technologie RFID.